

Compte rendu de la réunion de conseil municipal du 29/03/2013

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Marcille, Gallet, Gamand, Lefort, Berre, Bournouville, Deplanque, Fleury et Lenglet

Etait absente et excusée : Mademoiselle Charon

Etait absent : Monsieur Gest

1- Vote du Compte administratif de 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	62 956.98 €	Atténuation de charges	18 098.61 €
Charges de personnel	83 521.35 €	Impôts et taxes	86 715.17 €
Atténuation de charges	10 150.71 €	Dotations de l'Etat	78 968.97 €
Autres charges de gestion courante	45 529.68 €	Revenus des immeubles	7 492.44 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	0.00 €	Produits financiers	5.02 €
Charges exceptionnelles	0.00 €	Produits exceptionnels	1 856.42 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €	Produit des services	60 137.88 €
TOTAL DES DEPENSES	202 158.72 €	TOTAL DES RECETTES	253 274.51 €

Résultat de l'année 2012	51 115.79 €
Report de l'exédent antérieur	212 493.38 €
Résultat de cloture	263 609.17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	6 643.65 €	Récupération de la TVA	4 326.21 €
Immobilisations corporelles	24 659.48 €	Affectation du résultat	2 566.44 €
Charges financières (capital des emprunts)	0.00 €		
TOTAL DES DEPENSES	31 303.13 €	TOTAL DES RECETTES	6 892.65 €

Résultat de l'année 2012	-24 410.48 €
Report du déficit antérieur	-2 566.44 €
Résultat de cloture	-26 976.92 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité

2- Approbation du compte de gestion établi par le Receveur de la Perception de Corbie

Ces comptes sont identiques à ceux de la commune, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion.

3- Délibération d'affectation du résultat de l'année 2012

	Résultat de 2011	Virement	Résultat de 2012	Chiffres à prendre en compte
Investissement	-2 566.44 €		-24 410.48 €	-26 976.92 €
Fonctionnement	215 059.42 €	2 566.44 €	51 115.79 €	263 609.17 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prévoir en recettes de fonctionnement la somme de 263609.17 € et en investissement de prévoir à la couverture d'autofinancement la somme de 26 976.92 €

4- BUDGET DE 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	108 208.00 €	Atténuation de charges	18 000.00 €
Charges de personnel	100 957.00 €	Impôts et taxes	84 957.00 €
Atténuation de charges	15 000.00 €	Dotations de l'Etat	67 089.00 €
Autres charges de gestion courante	65 224.00 €	Revenus des immeubles	7 500.00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	0.00 €	Produits financiers	5.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €	Produits exceptionnels	856.00 €
Dépenses imprévues	5 000.00 €	Produits des services	28 115.00 €
Dotations aux amortissements	1 329.00 €		
Virement à la section d'investissement	146 436.00 €		
TOTAL DES DEPENSES	443 154.00 €	TOTAL DES RECETTES	206 522.00 €
		Excédent reporté	236 632.00 €
		TOTAL DES RECETTES	443 154.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Cautions	500.00 €	Dotations aux amortissements	1 329.00 €
Immobilisations incorporelles	100.00 €	Subventions d'investissement	4 535.00 €
Charges financières (capital des emprunts)	0.00 €	Cautions	500.00 €
Immobilisations corporelles	154 900.00 €	Récupération de la TVA	2 700.00 €
		Virement de la section de fonctionnement	146 436.00 €
Report du déficit antérieur	26 977.00 €	Affectation du résultat	26 977.00 €
TOTAL DES DEPENSES	182 477.00 €	TOTAL DES RECETTES	182 477.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget de 2013, de le voter en équilibre recettes -dépenses en fonctionnement et en investissement, et de le voter au chapitre.

Le budget est voté depuis 2003 sans augmentation des taux d'imposition qui sont
 Taxe d'habitation : 10.35 % - Taxe sur le foncier bâti : 19.26 % - Taxe sur le foncier non bâti : 35.71 %

5) Questions et délibérations diverses

Fermeture de l'église : Suite au désordre de charpente et de maçonnerie constatés sur la face nord de l'église ainsi qu'à la chute de plâtre à l'intérieur; une entreprise de charpente spécialisée, un cabinet d'expert ainsi que les services des Bâtiments de France sont venus sur place. Compte tenu du danger, ils ont recommandé la fermeture de l'église. Le devis de réparation présenté par l'entreprise Battais Charpente s'élève à 110 000 euros, le conseil et l'aide technique des Bâtiments de France a été demandé pour l'obtention de subventions. Dès que le dossier sera constitué ; une souscription via la Fondation du Patrimoine sera lancée.

Circulation lotissements Jardins d'Heilly et Hautefeuille :

Afin de faciliter la circulation; un sens de circulation va être instauré dans le lotissement « les Jardins d'Heilly ». Concernant le lotissement Hautefeuille ; Il est rappelé que les véhicules des riverains doivent être garés à l'intérieur des propriétés. Le marquage du Stop avec le croisement de la rue Ste Anne sera refait.

Circulation rue Colas Boulot : Des manquements ayant été constatés; il est rappelé que le sens de circulation doit être impérativement respecté par tous.

Dalles pour la Salle Polyvalente : Afin de ne pas endommager le sol de la salle en cas de manifestations ; il est décidé l'achat de dalles.

Vente de bois aux habitants : Mr Marcille informe que la vente de bois ne se fera pas avant septembre et selon certaines modalités qui seront précisées.

Remise en état du chemin du Marais : sera réalisée avec des matériaux récupérés lors de la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche de l'assainissement.

Le Maire,
Bernard MARCILLE



INFORMATION DE DERNIERE MINUTES

Le Conseil Général a transmis le 20/03/2013 à Monsieur le Président du SISCO d'Heilly-Ribemont-Méricourt et Bresle un courrier que nous avons réceptionné sur la boîte mail de la mairie le 09/04/2013 dont voici en quelques lignes la teneur :

Le Président du Conseil Général a bien pris connaissance de la décision du syndicat de reporter à la rentrée 2014 l'application du décret n° 2013-77 du 24/01/2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles du regroupement. Il en a pris acte pour les modalités de dessertes des transports scolaires qui demeureront inchangées pour l'année scolaires 2013-2014. Toutefois, il invite le regroupement pédagogique à lui faire connaître d'ici le 5 juillet 2013, les horaires prévisionnels de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2014-2015.

Planning de passage des encombrants pour 2013.

le jeudi 06/06, le jeudi 19/09 et le jeudi 12/12

Permanences de Madame Isabelle DEMAISON, conseillère générale :

à Corbie : le 4^{ème} mercredi du mois de 18 h 30 à 20 hh (sauf vacances scolaires)

à Villers Bretonneux : 2^{ème} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 00 (sauf vacances scolaires)

Permanence de Monsieur Alain GEST, député

le 1^{er} lundi du mois en mairie de Corbie à 18 h 00